OUTILS DE CONSULTATION BUDGÉTAIRE PROCÉDURE D'ACCÈS

Méthode de consultation par le portail gestionnaire

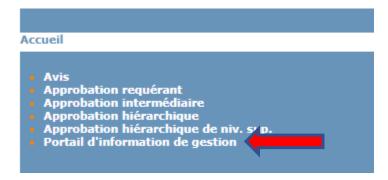
1. Pour accéder au portail d'information de gestion, vous devez premièrement vous connecter à votre portail employé sur le site web de l'UQO.



2. Une fois connecté(e) à votre portail, cliquer sur « **Outils administratifs** » du menu de gauche, et ensuite sur « **Portail gestionnaire - Safirh** ».

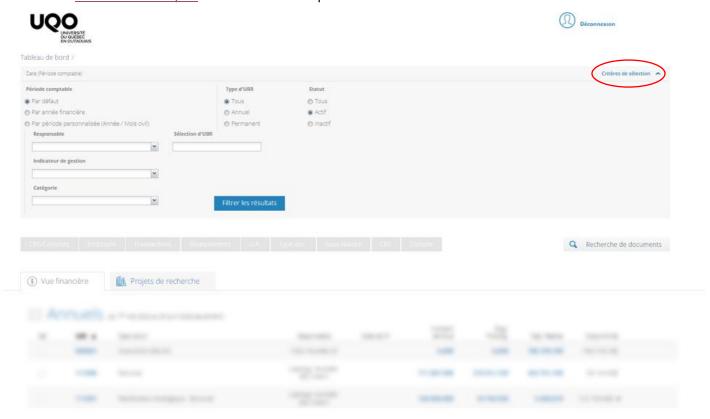


3. Une fois la session Safirh ouverte, cliquer sur « Portail d'information de gestion ».



OUTILS DE CONSULTATION BUDGÉTAIRE PROCÉDURE D'ACCÈS

4. Le portail d'information de gestion s'ouvre. Vous pourrez visualiser les UBR auxquelles vous avez accès et effectuer une recherche en affutant les critères de sélection. Un guide d'utilisation complet est aussi à votre disposition sur le site web du Service des finances.



Si vous n'avez pas accès au portail gestionnaire ou au portail d'information de gestion, veuillez contacter l'adresse générique <u>safirh@uqo.ca</u>.